Intermarché. Un nouveau contrat dans le porc

Frédérique Le Gall

En mars 2016, en pleine crise, la filière porc d'Intermarché proposait aux éleveurs un nouveau mécanisme de rémunération. Depuis, elle l'a affiné et en propose désormais une nouvelle version « pour sécuriser les trésoreries ».



L'an dernier alors que le prix du porc était au plus bas, Intermarché et son pôle agroalimentaire Agromousquetaires proposaient de soutenir la filière porcine en partageant avec les éleveurs les risques liés aux évolutions des cours. Dans le cadre d'un contrat tripartite (Agromousquetaires, le producteur et son groupement), ils annonçaient qu'ils allaient assurer à leurs éleveurs un prix d'achat rémunérateur garanti pendant cinq ans.

Un an après et devant la réussite de cette démarche, le distributeur propose une évolution de ce contrat, l'objectif, explique-t-il en substance, étant de permettre à l'éleveur de tirer parti de la bonne conjoncture tout en se préparant à un renversement de tendance. « On a mis au point un système qui régule la trésorerie du producteur afin qu'elle ne descende pas au-dessous de zéro. C'était une

demande forte de nos fournisseurs.
On a également mis en place un compte de fidélité en fonction du nombre d'animaux livrés », résume Frédéric Bebiot, président de la filière porc Agromousquetaires.

Un prix pivot

Le groupement propose ainsi un contrat (de trois à cinq ans) qui détermine un prix indexé sur les cours du blé et du soja, avec une visibilité sur six mois. Le système est basé sur un prix pivot de 1,30 euro et se réfère à la cotation officielle du cadran. « C'est un accord gagnant pour les éleveurs » affirme Joseph Marquet, président de Gâtines-viandes.

Pour l'approvisionnement en porcs charcutiers, la filiale d'Intermarché travaille avec trois grands groupements de porc bretons : Cooperl, Aveltis et Prestor. « Mais on ouvre la porte à d'autres coopératives. On cherche à s'approvisionner au plus près de nos outils d'abattage pour réduire la durée des transports », complète Joseph Marquet.

Une trentaine d'éleveurs avaient signé un contrat l'an dernier, apportant à Agromousquetaires environ 10 % de son approvisionnement total en cochons. « On devrait pouvoir doubler cet effectif dans les semaines qui viennent », assure Patrick Faure, directeur de la filière porc.

Depuis le rachat de l'abattoir JPA de Josselin (ex Gad), le groupe des Mousquetaires est devenu numéro trois des opérateurs porcins bretons derrière Cooperl et Bigard Socopa. Il abat 50.000 porcs charcutiers et 2.000 coches par semaine dans ses trois sites bretons (Gâtine-Viandes à la Guerche-de-Bretagne (35) et SVA à Riec-sur-Belon (29).